

# inscriptions en doctorat 2009/2010

Vous n'avez jamais été inscrit à Paris.Diderot Paris 7, vous devrez tout d'abord prendre connaissance des formations doctorales offertes par les différentes écoles doctorales en consultant le site Internet. Contactez votre directeur de thèse afin de déterminer votre projet de recherche ainsi que le secrétariat de l'école doctorale dont vous dépendrez.

**Les démarches pouvant demander plusieurs semaines, il est de votre intérêt de vous connecter le plus tôt possible. N'attendez pas le dernier jour.**

## 1<sup>ère</sup> inscription

A compter du **16 juin 2009** et jusqu'au **21 novembre dernier délai**, connectez-vous sur le site SESAME pour constituer un dossier de candidature.

**Attention !** Saisissez correctement toutes les données car aucune modification ne peut être apportée ultérieurement. **N'oubliez pas de valider.**

**Cas particulier :** Si vous prévoyez la mise en place d'une **co-tutelle internationale de thèse**, après avoir saisi votre demande, veuillez contacter, par mail, Mme LE HOUEZEC au bureau de la recherche et des études doctorales

- 1 – le candidat dépose une demande de dossier sur le site sésame
- 2 – le BRED (bureau de la recherche et des études doctorales) donne l'autorisation de téléchargement du dossier au candidat (via sésame) (sauf ED Mathématiques et UFR médicale)
- 3 – le candidat imprime le dossier, le complète et l'apporte à l'école doctorale pour signature du directeur de thèse et du directeur de l'ED
- 4- l'école doctorale transmet le dossier au BRED, qui après examen du dossier donne l'autorisation au candidat de prendre un rendez-vous pour l'inscription administrative.

**Ne prenez pas de rendez-vous avant d'avoir reçu le courrier expédié par le BRED**, celui-ci devant être **obligatoirement présenté** à la chaîne d'inscription de la DEVU (ex -scolarité centrale), le jour du rendez-vous que vous aurez choisi (ad : Grands Moulins 75205 PARIS CEDEX 13)

## Dérogation

- 1 – A partir du **07 juillet 2009** le doctorant dépose une demande de dossier sur le site sésame.
- 2 – le BRED donne l'autorisation de téléchargement de la demande de dérogation au doctorant (via sésame)
- 3 – le candidat imprime le document, le complète et l'apporte à l'école doctorale pour signature du directeur de thèse et du directeur de l'école doctorale
- 4 – L'école doctorale transmet la demande et après avis du Président de l'Université l'autorisation de prendre un rendez-vous est donnée par le BRED. Le doctorant pourra choisir alors un rendez-vous avec la DEVU (ex-Scolarité centrale) – Grands Moulins)

**Ne prenez pas de rendez-vous avant d'avoir reçu le courrier expédié par le BRED**, celui-ci devant être **obligatoirement présenté** à la chaîne d'inscription de la DEVU (ex -scolarité centrale), le jour du rendez-vous que vous aurez choisi (ad : Grands Moulins 75205 PARIS CEDEX 13)

**Vous devrez être inscrit OBLIGATOIREMENT avant le 15 décembre 2009.**

Pour toutes difficultés lors de la saisie de votre demande, ou si vous avez égaré votre identifiant contactez le **service d'aide en ligne** de l'université Paris Diderot Paris 7,

**01 57 27 65 67**

En cas de maladie, grossesse, préparation à l'agrégation etc. il est préférable que le candidat demande une **interruption** d'études d'une année, le formulaire est téléchargeable sur le site de l'université.